

# Journal de Roubaix

## MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

### ANNONCES & AVIS DIVERS.

Le journal paraît deux fois la semaine, le mercredi et le samedi.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 fr. par an.  
Pour le dehors, les frais de poste en plus.

Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :  
**Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
A ROUBAIX,**  
Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

La rédaction recevra les articles signés indiquant l'adresse de l'auteur, pour le cas où il y aurait à faire des observations.

Le Gérant responsable se réserve le droit d'examiner.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

#### ROUBAIX, 4 février.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :  
Décret : fixant les limites du commissariat civil de Jemmappes (Algérie) ; — approuvant les nouveaux statuts des Sociétés d'assurances mutuelles mobilières et immobilières contre l'incendie du département de Loir-et-Cher ; — portant promotion et nomination dans l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur ; — conférant la médaille militaire ; — portant nominations de présidents de conseils de prud'hommes ; Décret conférant la médaille militaire ; Nomination d'un courtier interprète et conducteur de navires.

#### Chronique locale.

On nous annonce, au moment où nous mettons sous presse, qu'un incendie s'est déclaré, vers trois heures, au grand bureau de ventes, situé Grand-Place, à Lille.  
Nous manquons de détails.

Dimanche dernier, à eu lieu en la paroisse St-Martin, à Roubaix, le service funèbre de M. Pierre Leroux, neveu et filleul de Pierre Leroux, ex-représentant du peuple.

Dimanche soir, vers six heures, un terrible incendie s'est déclaré à la fabrique de tapis de MM. Réquillart, Roussel et Choqueel, à Tourcoing.

Le feu a éclaté du côté de la sécherie, dans le troisième corps de bâtiment qui renfermait une grande quantité de tapis et une trentaine de métiers à tisser.

La violence des flammes a été tellement grande dès le principe, qu'on a reconnu l'impossibilité de rien sauver de ce que renfermait l'atelier. Il a donc fallu se borner à préserver les

#### CHEMIN DE FER DU NORD.

### SERVICE D'HIVER à dater du 1<sup>er</sup> Février 1857.

#### DE LILLE A MOUSCRON.

	mat.	mat.	mat.	soir	soir	soir	soir	soir	soir
Lille . . . Dép.	5	6 45	9 30	12 15	1 15	3 30	4 40	8 05	11
Roubaix . . .	5 16	7 01	10	12 31	1 31	3 46	4 56	8 21	11 16
Tourcoing . . .	5 22	7 07	10 40	12 37	1 37	3 52	5 02	8 27	11 21
Mouscr. Arr.	5 35	7 20	10 30	12 50	1 50	4 05	5 15	8 40	

#### DE MOUSCRON A LILLE

	mat.	mat.	mat.	soir	soir	soir	soir	soir	soir
Mouscron. Dép.		7 45	8 25	11 30	1 45	2 20	4 50	6 55	9 00
Tourcoing . . .	5 45	7 55	8 45	11 40	1 55	2 30	5	7 15	9 25
Roubaix . . .	5 22	8 02	9	11 47	2 05	2 37	5 07	7 35	9 27
Lille . . . Arr.	5 40	8 20	9 25	12 05	2 30	2 55	5 25	8	9 45

bâtiments voisins. Le collège, situé à côté de la fabrique, était fort exposé; il n'a pas été atteint, grâce aux mesures de prudence qui ont été prises immédiatement.

Les Pompiers, habilement dirigés par leurs chefs, ont fait preuve d'un zèle et d'un courage au-dessus de tout éloge. Plusieurs d'entre eux se sont gravement exposés dans l'espoir d'arracher au feu une partie du bâtiment. Leurs efforts ont malheureusement été inutiles.

Nous regrettons de ne pouvoir citer les noms de toutes les personnes dévouées qui se sont fait remarquer en cette circonstance.

Nous avons vu MM. les ecclésiastiques des deux paroisses, les professeurs du collège, les frères de la doctrine chrétienne, travailler avec leur dévouement habituel. Les élèves du collège ont fait leur devoir et méritent des éloges.

Plusieurs sœurs de charité, qui étaient accourues dès le commencement de l'incendie, ont fait la chaîne pendant une heure et demie, sans prendre le moindre repos.

On a remarqué qu'il manquait du monde dans

le terrain situé derrière le collège. Nous ferons, à ce propos, une observation que nous croyons utile.

Quand un incendie éclate, il se trouve toujours, parmi la foule qui s'y porte, un bon nombre de curieux qui, après avoir vu, se retirent en se faisant cette réflexion : *Il y aura toujours assez de monde.*

Il arrive souvent que beaucoup trop de personnes faisant ce raisonnement, il reste à peine assez de travailleurs pour former les chaînes.

Nous ne savons ce qui se passait ailleurs, mais nous affirmons que, derrière le collège, la chaîne a été plusieurs fois rompue faute de bras; et des femmes, des religieuses, sont restées longtemps, trop longtemps, sans pouvoir être remplacées.

On disait hier qu'un jeune enfant a été étouffé dans la foule; nous n'avons aucune certitude à cet égard. Il n'y a pas eu de malheur à déplorer. La perte doit être considérable, bien que tout fut assuré.

La femme Nicole, cabaretière à Roubaix, ayant laissé pendant dix minutes son enfant, âgé de dix-huit mois, dans une place où se trouvait une cuve d'eau chaude, a trouvé, en rentrant, son enfant horriblement brûlé. La mort a été instantanée.

Le nommé Jacob Leconte vient d'être arrêté pour achat de déchets de laine et de bobines volées. Catherine Lefebvre, qui avait vendu ces objets, a été mise aussi en arrestation.

Le *Nord musical* a fait son apparition; le premier numéro est daté du 1<sup>er</sup> février. Nous y trouvons, après le préambule de M. Bohem, un premier article de M. Brun-Lavainne, sur l'expression musicale; un de M. P. Héduquin pour accompagner une composition inédite de Jules Godefroy, *Trilby*, ballade à deux voix, musique de P. Héduquin, donnée aux abonnés; enfin un commencement de résumé historique de la musique en France, par M. V. Magnien.

Cette nouvelle publication est appelée à un succès complet.

M. Emile Steinkuhler, l'un des compositeurs dont le nom est connu et aimé dans les salons de la capitale où l'on fait de la musique et où le piano a son rôle, vient d'écrire une charmante valse intitulée : *Junon*, et dédiée à l'une des dames de la belle société lilloise. Cette valse a trois motifs principaux qui ont ce que nous pourrions appeler le goût de terroir. Compositeur allemand, M. Steinkuhler se ressent toujours de ce pays de la valse, et ses motifs ont une teinte allemande que l'on peut reconnaître rien qu'à la simple lecture. Cette œuvre de mérite ne précède que de quelques jours une marche funèbre pour piano, composée à l'occasion de la mort de l'archevêque de Paris, et éditée par M. Richault. Ces deux compositions désoleront pendant une bonne partie de la saison d'hiver les soirées intimes de nos familles et seront sur tous les pianos.

#### FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX. 4 FÉVRIER 1857.

### MON COUSIN

« Quand on n'a pas d'argent, on ne peut parvenir à rien », dit George avec dépit. « J'avais un projet de spéculation qui aurait fait honneur à Mirès ou à Rothschild; d'un pauvre diable comme moi, personne n'a voulu y faire attention. »

Nous étions trois amis réunis qui nous lamentions des rigueurs de la fortune; comme on se lamentait cependant à vingt ans, entre camarades, dans une chambre où la fumée des cigares se mêle à la vapeur d'un bol de punch.

« Et moi », dit Albert, « j'ai achevé un ouvrage qui ferait ma réputation, si je trouvais un libraire qui voulût risquer les frais d'impression. »

« J'ai demandé à mon chef », ajoutai-je pour faire chorus, « d'augmenter mes appointements faire chorus, d'augmenter mes appointements après quatre années de service assidu; il m'a répondu qu'il trouverait pour six cents francs autant de commis comme moi qu'il en voudrait. »

« Chers amis », s'écria George, « quoique nous n'ayons, ni les uns ni les autres, aucun espoir de faire fortune, ne pourrions-nous pas au moins nous donner la réputation d'être riches? »

« A quoi bon? » répondis-je.

« Cela place bien dans le monde, les gros héritages augmentent la considération, tout devient facile. »

« Je me souviens », dis-je, « d'avoir entendu parler dans mon enfance d'un cousin qui, parti

pour la Jamaïque ou la Martinique, n'a jamais reparu. »

« C'est ce qu'il nous faut, nous ressuscitons ce cousin, ou plutôt nous le tuons. Oui, Jacques Méran, mort à la Martinique, laissant une plantation à sucre, cinquante esclaves, enfin une fortune évaluée à deux millions, le tout à son cher cousin, Louis Méran, par attachement pour son nom. »

Nous rimes de cette plaisanterie et je n'y pensai plus; mais George et Albert, échauffés par un second bol que j'avais fait apporter en reconnaissance des deux millions, répandirent, en me quittant, cette histoire, avec tout le sérieux possible.

Le lendemain on vint me faire compliment; on comprend que je niai; on ne voulut pas me croire, mes deux amis avaient affirmé la nouvelle. J'assurai que c'était une plaisanterie, mais en vain. On se rappela tort bien mon cousin Jacques. Plusieurs personnes l'avaient vu s'embarquer à Nantes en 1789. Dans le nombre de ces visites, une des plus désagréables fut celle de mon tailleur. Par une fantaisie de jeune homme, j'avais commandé une redingote à la nouvelle mode, sans avoir d'argent pour la payer; le vêtement était usé, j'en devais encore la moitié. J'étais un peu en froid avec mon créancier, dont je cherchais à éviter les réclamations. Le bruit de l'héritage le faisait accourir. Voilà ce que me valaient les sottises plaisanteries de mes amis.

« Bonjour, monsieur Mathieu, lui dis-je avec embarras. « Vous venez pour ces cinquante francs? »

« Monsieur s'imagine-t-il que je pense à cette bagatelle? Non, c'était pour le deuil. »

« Quel deuil? »

« Le deuil du cousin de monsieur, un deuil d'héritier; il lui faut sans doute un costume

complet. »

« Dans ce moment, monsieur Mathieu, il me serait impossible... »

« Monsieur ne pense pas à m'ôter sa pratique. Habit, veste et pantalon noirs; redingote bronze foncé pour le matin... »

« Je vous le répète, je n'ai point encore reçu... »

« Je supplie monsieur de ne pas me parler d'argent; il viendra assez tôt; » ajouta le tailleur qui avait déjà sorti ses larges ciseaux et qui me passait la bande de papier autour de la taille.

Dans le fait j'avais grand besoin d'habits, et je le laissai faire.

« Mon cher monsieur », me dit celui qui lui succéda, « il faut que vous me rendiez un immense service. Achetez ma maison, vous êtes riche, très-riche, vous avez besoin d'immeubles, cinquante mille francs ne sont rien pour vous, la moitié de votre revenu; pour moi, j'en ai un besoin urgent; je croyais que M. Félix l'achèterait, il ne se décide pas; j'ai des engagements pressants à remplir. »

« Moi, acheter votre maison? quelle folie! »

« Ce n'est pas une folie, c'est un placement solide; dans deux ans, après quelques réparations, elle vaudra le double. J'ai votre parole; » et il partit sans me donner le temps de lui répondre. Il répandit si bien le bruit de cette vente, que deux heures après je vis arriver M. Félix.

Il n'avait pas l'air de bonne humeur. « Vous m'avez coupé l'herbe sous le pied, monsieur », me dit-il, « cette maison m'est indispensable; je la croyais déjà à moi, j'en offrais 49,000 fr.; c'est ma faute, je pensais que le propriétaire serait obligé d'en passer par-là. Avec vous je n'ai pas l'espoir de vous prendre par la famine. Aussi sans préliminaires je viens vous offrir quinze mille francs de bénéfice sur votre marché. »

Quinze mille francs qui m'arrivent je ne sais comment, à moi qui avais tant de peine à gagner mes huit cents francs d'appointements comme commis au greffe du tribunal de première instance. Quoique peu habile en affaires, je sentis le parti que je pouvais tirer de ma position. « Il m'est impossible », monsieur », lui dis-je, « de vous répondre dans ce moment; revenez à cinq heures; je verrai si je peux faire ce que vous me demandez. » A quatre heures et trois quarts, M. Félix était à ma porte.

« M. Félix », lui dis-je, « je n'avais nulle envie de cette maison, je n'y pensais pas même, lorsque le propriétaire est venu me supplier de l'acquiescer; j'ai cédé, la maison est à moi; elle vous convient, toute autre me conviendrait également. J'accepte votre offre. »

« Vous serez payé dans quinze jours en papier sur Paris », me dit l'acquéreur enchanté de ma rondeur en affaires.

En papier sur Paris! J'étais si peu accoutumé à manier de ce papier-là, que je m'imaginai que je devais le renvoyer à Paris pour en être payé. Je m'adressai à une maison de commerce, la seule dont je susse l'adresse, parce qu'elle était chargée de me compter une rente de cinq cents francs qui m'avait été léguée par un de mes oncles, et qui formait la partie la plus nette de ma fortune. Avec quelle impatience j'en attendais l'échéance! J'écrivis donc à MM. Hugues et Bergeret qu'ayant quelques fonds à placer, je leur demandais des conseils; il paraît que les mots *quelques fonds* ont une acception très-diverse dans le commerce, suivant le nom et la position de celui qui les prononce. La nouvelle de mon héritage était parvenue jusqu'à Paris. Quelques fonds, dans ma position, c'était une manière modeste d'indiquer une somme considérable. Je